

Communiqué de presse

Lundi 23 janvier 2012

Non à l'initiative sur les vacances et à des livres à prix fixes

Positions d'economiesuisse en vue des votations fédérales du 11 mars 2012

Six semaines de vacances ne seraient pas viables pour de nombreuses entreprises

L'organisation faîtière de l'économie dit non à l'initiative « 6 semaines de vacances pour tous » du syndicat Travail.Suisse. Les entreprises suisses pâtissent déjà du franc fort et des coûts de production élevés. Cette initiative aggraverait encore leurs difficultés, nuirait à l'économie et menacerait des emplois. Sa mise en œuvre coûterait 6 milliards de francs par an aux entreprises. De nombreuses sociétés, plus particulièrement les petites et moyennes structures, ne pourraient faire face à une telle hausse des charges, qui plus est dans une période économiquement difficile. À cela s'ajoute que de nombreuses branches et entreprises accordent un droit aux vacances plus généreux que le minimum légal. Cette initiative rigide entraverait des solutions flexibles, négociées avec les partenaires sociaux et qui ont fait leurs preuves. Lorsqu'il s'agit de concilier le travail et la vie privée, des aménagements modernes du temps de travail sont plus importants qu'une augmentation du droit aux vacances. De plus, l'augmentation des absences pour vacances alourdiraient la charge de travail des collègues présents dans l'entreprise. La majorité des sociétés devrait compenser les hausses de coûts dans le domaine des salaires. Le projet aurait donc un effet boomerang pour les travailleurs.

Les clients feraient les frais du prix unique du livre

La Fédération des entreprises suisses rejette aussi la réintroduction du prix unique du livre. La suppression de cette réglementation, en mars 2007, a eu des effets positifs pour les consommateurs. Un cartel sur les prix induirait des distorsions de concurrence et renchérirait les livres. De grandes maisons d'édition étrangères augmenteraient leurs marges sur les produits destinés aux clients suisses, ce qui inciterait au tourisme d'achat. De plus, la volonté de vérifier les prix dans le commerce en ligne est en décalage avec la réalité ; elle serait inapplicable et pénaliserait les fournisseurs helvétiques, puisque la douane n'aurait pas la compétence de contrôler le prix des livres.

L'initiative contre les résidences secondaires entraverait un aménagement sensé du territoire

economiesuisse rejette également l'initiative contre la construction de résidences secondaires. Cette initiative se traduirait par un arrêt des constructions dans des sites touristiques importants, ce qui aurait des conséquences sur le tourisme et le secteur de la construction dans certaines régions. À cela s'ajoute que l'initiative se focalise sur les frontières communales, ne laissant aucune marge de manœuvre à l'aménagement du territoire à l'échelle régionale.

Pour toutes questions :

Cristina Gaggini, directrice romande,

téléphone : 078 781 82 39 ; courriel : cristina.gaggini@economiesuisse.ch